Commune de LHERM

Comité Consultatif « Démocratie participative-Communication »



Compte rendu de réunion N°9 du Comité « Démocratie participative - Communication								
Du mercredi 9 juin 2021 à 20H30 en Visioconférence								
	Nom	Tél	Fax	E-mail			Conv. Proch. Réunion	
	Elus de LHERM							
	M. BRUSTON Joel Mme NOUNIS Anne-Marie			joel.bruston@mairie-lherm.fr anne-marie.nounis@mairie-lherm.fr	X X	x x	X X	
Elus de la Mairie de LHERM	M. MICLO Olivier Mme BOYE Brigitte Mme BOULP Lauriane M. Philippe GAURIER Mme RABARJAONA Ludivine M. GIL Gilbert Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha Mme VERGNHES Sylvia Mme LEFEBVRE Nadège				x	X X X X X X X	X X X X X X	
Citoyens	Mme SERVAIN Audrey M. NOEL Olivier Mme GIRARD Anne-Marie Mme JOUANNE Peggy Mme BABI Catherine M. LOUBINOUX Bernard Mme SAEZ Agathe M. MARCE Hervé Mme BEIGBEDER Karine Mme GUILLOT Amandine				X	X X X X X X X	X X X X X X X X	
Autres intervenants					X			

Prochaine réunion:

Jeudi 8 juillet à 20H30 Salle du Conseil municipal et en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

- 1. Appel à projets participatifs : quelle suite ? -> Visite ?
- 2. Les publications « Papier » de Lherm : Perspectives, articulation et programmation des prochaines publications ;
- 3. Les Conseils de quartier : où en est-on ?
- 4. Comité d'Ethique : suite des réflexions
- 5. Questions diverses

II. Points abordés

1. Appel à projets participatifs : quelle suite ? -> Visite ?

Ce dispositif pourrait être mis en œuvre pour des collectifs, sans qu'ils soient obligatoirement rattachés à une association (comme à Tournefeuille). Et il pourrait en particulier être utilisé par les Conseils de quartier qui vont être mis en œuvre.

Quelques conditions à affiner : projets d'intérêt général, de compétence communale, qu'il y ait des jeunes avec les adultes serait un plus, collectifs de 5 personnes au minimum. Les services techniques pourront servir d'appui technique.

L'objectif est de mettre en œuvre ce dispositif en 2022.

La visite n'a pas été programmée pour l'instant. Elle pourra se faire à l'automne prochain, suite à l'invitation de la 1ère adjointe de Tournefeuille. Cette visite sera l'occasion également de « récupérer » des documents, avec en particulier un règlement type, qui pourra nous servir pour établir le notre.

Le Comité prévoit la mise en œuvre de ce dispositif d' »appel à projet participatif » sur la commune pour 2022.

2. Conseils de quartier

La constitution des 6 conseils de quartier avec le principe de découpage, ainsi que le mode de constitution de ces conseils tel que proposé a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 janvier dernier.

Les 12 « référent.es-animateur.trices » pour les 6 quartiers prévus, afin qu'il y ait un binôme d'élus par quartier sont prévus et validés par le Conseil municipal.

Quartiers	Quartier 1	Quartier 2	Quartier 3	Quartier 4	Quartier 5	Quartier 6		
	Nord-Ouest	Nord	Est	Centre	Sud-Ouest	Sud		
Référent-	Frédéric	Brigitte	Anne-Maire	Joël BRUSTON	Olivier MICLO	Ludivine RABARIJAONA		
animateur	PASIAN	BOYE	NOUNIS					
Référent-		Florence		Meï-Ling PHI				
animateur	Carine LESCAUT	MIRASSOU	Sylvia VERGNHES	VAN NAM	Gilbert GIL	Jean-Paul CEREZO		

Le » Comité d'Animation » constitué de ces 12 référents-animateurs s'est réuni 2 fois : le 11/05 et le 07/06.

Une formation des animateurs-trices des comités consultatifs et des rérérents.tes-animateurs.trices des conseils de quartier, avec les services techniques et la DGS, est prévue spécifiquement pour la commune le vendredi 2 juillet toute la journée, par Haute-Garonne Ingénierie, le service départemental de formation des élus de la Haute-Garonne. Le thème prévu est : « Animer des instances participatives ». Le but de cette formation est de nous apprendre à susciter la parole des citoyens, à savoir réguler une réunion, et disposer d'outils pour favoriser la participation de toutes et de tous.

Les comptes-rendus des réunions de ce Comité d'Animation sont accessibles sur le drive de notre Comité dans le répertoire « Conseils de quartier ».

Le Comité va travailler sur l'élaboration d'une « charte de fonctionnement », qui servira de base pour ces conseils de quartier.

Il est prévu de les démarrer quartier par quartier au début de l'automne prochain : fin septembre-début octobre.

Le « Comité d'Animation », tel qu'il a été défini et exposé au Conseil municipal a commencé à fonctionner et prévoit le démarrage des Conseils de quartier à l'automne prochain.

3. Quatre pages - Echo de Lherm

Prochains délais : Echo du Lherm prévu pour septembre-octobre. Articles à fournir pour fin juin. Prévoir un article sur la Communauté de communes.

4 pages : articles à récupérer aussi pour fin juin , surtout auprès des comités consultatifs qui n'ont rien fait paraître dans le premier : Enfance, Urbanisme, Artisans et commerçants, Associations, mais pas seulement.

Articles pour le Nouvel Echo du Lherm et Chroniques de Lherm n°2 pour fin juin

4. Site internet

Anne-Marie a rencontré le prestataire du site internet, pour voir comment procéder pour le remanier.

Le Comité pourrait être « acteur de ce changement »!

Il serait intéressant de récupérer des idées de choses intéressantes ailleurs et de définir nos besoins.

Faut-il y insérer un espace d'échanges. Dans ce cas, il faut un modérateur.

Comment y intégrer la démocratie participative ?

Voir également à travailler sur le logo-blason de la commune.

Se servir des expériences ailleurs pour remanier notre site internet.

5. Comité d'éthique

Joël a mis à disposition de toutes et tous le tableau excel présenté lors de la dernière réunion, qui reprend tous les items de la Charte de l'Elu local qui a été adoptée par le Conseil municipal, avec le numéro, l'intitulé, et la description de chaque engagement. A ces 3 colonnes s'ajoutent :

- Outils et documents mis à disposition,
- Choix des thèmes pour l'année,
- Echéance,
- Analyse résumée
- Et conseils prodiqués par le Comité

Catherine BABI a transmis à Joël toute une série de documents à ce propos et a rempli en partie ce tableau.

Ces documents sont sur le drive du Comité dans le répertoire : « Réunion n°8 06-05-2021 »

L'objectif est de mettre à disposition des membres de ce Comité d'Ethique une fois tirés au sort et volontaires des outils efficaces pour pouvoir faire leur travail.

Il est effectivement nécessaire de mettre à disposition des membres de ce Comité d'Ethique des outils leur permettant de « faire leur travail », comme ceux qui sont proposés par Catherine BABI, mais, en même temps, il faut faire attention à ce que la mise en œuvre de ces outils ne soit pas un « contrôle » trop « invasif » vis-à-vis des élus. Là est toute la difficulté.

En effet, les élus s'investissent beaucoup pour faire marcher la commune, régler les problèmes quotidiens qui se posent, répondre aux demandes des citoyens, faire avancer les projets, mettre en œuvre cette démarche de participation citoyenne à travers les comités consultatifs et bientôt les conseils de quartier.

Il ne faudrait pas que le travail du Comité d'Ethique freine leur investissement et qu'ils se sentent en quelque sorte « surveillés » dans leur action, ce qui risquerait de les démotiver.

Il faut trouver la bonne manière de remplir ces « tableaux de suivi » tels que proposés, sans mobiliser le personnel communal déjà très chargé.

Du coup, il est évoqué le fait d'élaborer une « charte de fonctionnement » « de base » qui préciserait dans quel sens ce Comité d'Ethique doit travailler : à savoir une mission de Conseil, plutôt qu'une mission de Surveillance. Cette charte pourrait par la suite être amendée par le Comité lui-même, au fur et à mesure de son fonctionement.

Il serait bon également qu'il y ait un « binôme référent » qui servirait au Comité comme « intermédiaire » vis-à-vis de la municipalité, et éviterait l'interrogation directe des élus dans leur travail.

Il apparaît nécessaire de créer un groupe de travail spécifique sur ce sujet pour avancer.

Comité d'éthique : bien définir sa mission. Créer un binôme référent et un groupe de travail spécifique

III. Autres sujets

Organiser une visite-rencontre avec la ville de Tournefeuille pour l'automne

IV. Prochaine réunion

Prochaine réunion fixée au jeudi 8 juillet à 20 H 30

V. Annexes

Règlement de participation 2021 de Tournefeuille Dossier de candidature 2021

Tous ces documents du Comité sont accessibles par le lien : https://urlz.fr/ebrw dans « Réunion n°9 09-06-2021 »

Nota: Les éléments en italique sont des rappels des précédentes réunions